



WOODLAND PULP, WASHINGTON COUNTY, MAINE  
SPÉCIFICATIONS DE QUALITÉ DE BOIS

**Bois Franc de Pâte: Longueur d'Arbre (Tree-Length)**

ESPÈCES: Érable, Bouleau, Frêne, Tremble, Tilleul and Hêtre.

SÉPARATION D'ESPÈCES:

Toutes livraisons de chêne doivent être approuvées au préalable avec un forestier de Woodland Pulp.

Maximum de 10% de Tremble mélangé avec le bois franc.

DIAMÈTRES: Maximum Gros Bout - 25.0" (Intérieur de l'écorce) – Ne pas excéder 25.0" sur tout le billot  
Minimum Top – 3.5" (Intérieur de l'écorce)

ÂGE: Maximum de trois mois suivant la coupe. L'arbre doit être vivant avant la coupe.

LONGUEURS: **Longueur d'arbre:** Longueur maximale - 50 pieds  
Longueur minimale - 12.0 pieds

BRANCHES/NOEUDS: Les branches et nœuds doivent être coupés au raz du tronc.

POURRITURE: La pourriture doit être gardée à un minimum. La pourriture dure au cœur de l'arbre est acceptable. Les billots creux sont acceptables en autant qu'il y ait au moins 3" de fibre entourant le trou.

COURBE: Les tiges doivent pouvoir passer à travers un cylindre 8' de long et 25' de diamètre.

FOURCHES ET  
PATTES DE CHIEN: Les tiges qui ne peuvent pas être écorcées à cause de fourches ou pattes de chien ou autres défauts seront refusées.

AUTRE: Le bois brûlé ou calciné n'est pas acceptable.  
Contaminants – Tout plastique ou matériel étranger est inacceptable. Les branches de bois mou dans le voyage sont inacceptables.

DÉDUCTIONS: Il n'y aura pas de discounts effectués pour des défauts toutefois si selon le mesureur le voyage ne rencontre pas les Spécifications de Qualité de Bois ci-haut, le voyage sera refusé.